

**Service culture / Service universitaire des actions culturelles (SUAC)**

Domaine universitaire, F-33607 PESSAC Cedex

* culture@u-bordeaux-montaigne.fr

[www.u-bordeaux-montaigne.fr](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr)

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/campus/culture/festival-planches.html>

Festival Planches 2026

RÈGLEMENT ET ORGANISATION DU FESTIVAL

# **Objet du festival**

Le festival international étudiant d’arts vivants Planches se déroulera du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026. Il vise à valoriser le travail des étudiant.es en arts vivants et à célébrer la diversité culturelle et linguistique, chère à l’Université Bordeaux Montaigne.

Le festival accueillera huit troupes étudiantes. Il est organisé par le Service culture de l’Université Bordeaux Montaigne et reçoit le soutien de l’UFR Langues et civilisations.

# **Conditions de participation**

La composition de la troupe doit respecter les critères suivants :

* être composée de huit personnes maximum (tous rôles confondus)
* être majoritairement étudiante
* facultatif : être accompagnée d’un·e enseignant·e maximum

La troupe doit désigner un·e étudiant·e référent·e qui sera l’interlocuteur·rice privilégié·e avec le Service culture.

La proposition artistique doit respecter les critères suivants :

* appartenir aux arts vivants : théâtre, danse, performance, manipulation d’objets et de marionnettes, percussions corporelles, etc.
* être interprétée en langue maternelle et/ou étrangère
* être accompagnée d’ un outil de compréhension (sous ou surtitrage, feuille de salle détaillée, etc.) en anglais et en français
* avoir une durée de 1h15 maximum
* pouvoir s’adapter au lieu de représentation qui lui sera attribué

# **Modalités de participation**

La troupe s’engage à :

* fournir des visuels et textes de présentation qui serviront au site internet de l’Université Bordeaux Montaigne et au programme du festival, en précisant la liste des participant·es et leur rôle dans la proposition artistique
* fournir les fiches techniques et les plans de feux nécessaires à l’installation technique
* s’adapter au lieu de représentation qui lui sera attribué (la fiche technique du lieu sera transmise ultérieurement)
* retourner le formulaire de cession de droits à l’image signé par chacun·e de ses membres
* être présente (ou envoyer un·e représentant·e) aux différents rendez-vous à distance et en présence nécessaires à l’organisation du festival
* être présente pour toute la durée du festival (arrivée le 18 mai et départ le 23 mai)

L’envoi d’un dossier de candidature au festival par une troupe vaut acte d’adhésion de chacun·e de ses membres aux conditions du présent règlement.

# **Calendrier et déroulé**

Clôture de l’appel à candidature : lundi 1er décembre 2025 à 23h59

Rendez-vous à distance nécessaires à l’organisation (dates précises à confirmer) :

Présentation du festival : entre le 2 et le 13 février

Présentation de la proposition artistique : entre le 2 et le 13 mars

Festival Planches :

Accueil des troupes et soirée de bienvenue : le 18 mai

Répétitions en journée et représentations en soirée : du 19 au 22 mai

Chaque troupe aura un créneau d’une demi-journée qui servira de répétition et calages techniques dans le lieu de représentation qui lui sera attribué.

Départ des troupes : 23 mai

# **Modalités de prise en charge**

Le Service culture de l’Université Bordeaux Montaigne organise et prend en charge directement :

* l’hébergement de la troupe et de l’enseignant·e pendant la durée du festival (du 18 au 23 mai 2026)
* les petits-déjeuners et les repas du soirs
* les transports sur la métropole pendant la durée du festival

Le Service culture de l’Université Bordeaux Montaigne **n’organise pas et ne prend pas** en charge :

* + le transport entre la ville d’origine et Bordeaux
  + les repas du midi
  + l’achat, la location et/ou l’acheminement du décor
  + l’achat, la location et/ou l’acheminement de matériel technique supplémentaire à celui déjà présent dans le lieu de représentation

# **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit nécessairement comporter :

* Le formulaire « Registration Form » d’inscription dûment rempli
* La fiche « Individual Form » remplie par chaque participant·e
* Les justificatifs du statut étudiant des participant·es (carte étudiante, attestation de scolarité, etc.)
* Le présent règlement signé par l’étudiant·e référent·e

Les documents doivent être regroupés dans un seul fichier envoyé par mail à l’adresse [culture@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:culture@u-bordeaux-montaigne.fr), avec pour objet « Candidature Planches 2026 », avant le 1er décembre 2025 23h59.

En cas de réponses à l’appel à participation plus importante au nombre de places, une sélection sera faite sur la base du projet artistique présenté.

## **Informatiques et libertés**

En application de la loi 7817 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, les candidat·es au festival disposent d’un droit d’opposition, d’accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles. Ce droit peut être exercé auprès de la direction du festival ([culture@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:culture@u-bordeaux-montaigne.fr)).

|  |  |
| --- | --- |
| Pierre Katuszewski  Directeur du Service culture | Le    A  Nom et signature de l’étudiant· référent·e |